

Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC
selon e-Cahier CSTB n°3562

Procès-verbal n°16-26064885/2 du 17 janvier 2017

valable jusqu'au 31/01/2022, sauf annulation ou modification

REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

Système « Flowfresh RT »
épaisseur nominale 6 mm

SYSTEME PRESENTE PAR : **FLOWCRETE FRANCE SAS**
2 avenue de Montboulon
Bâtiment A - ZI du Sauvoy
77165 SAINT-SOUPPLETS

FORMULATEUR CONCEPTEUR : **FLOWCRETE UK**

DESCRIPTION DU SYSTEME :

Système de revêtement de sol à base de résine synthétique bi-composants et de ciment comprenant :

- la couche de masse constituée du mortier « Flowfresh multipack RT » composé du mélange pré-dosé de résine polyuréthane bi-composant (4,9 kg), de la poudre colorante (0,5 kg) et de la poudre prête à l'emploi « Filler C » (19,6 kg) elle-même composée de ciment, de charges spéciales et de silice calibrée, appliquée à raison de 11,5 kg/m².

CARACTERISTIQUES OBTENUES (Dossier CSTB n° 16-26064885)

Cf. récapitulatif joint en annexe :

Caractéristiques d'identification :

Epaisseur totale moyenne : 6,44 mm

Masse surfacique totale moyenne : 12 990 g/m²

Rapport Masse (kg/m²) / Epaisseur (mm) : 2,02

Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :

P/M

i	p	r	u
4	4	4	4

P/C

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
3	3	3	3	3	3	3	3	3

" i " pour choc (impact) ; " p " pour poinçonnement ; " r " pour ripage ; " u " pour usure par roulage).

a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%, b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels
s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée :

P / M 4.4.4.4 - **P / C** 3.3.3.3.3.3.3.3.3

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés »), dosé à 350 kg/m³ de ciment CEM II / B-M (LL-S) 32,5 R, de classe C25/30.

Adhérence sur béton humide selon le Guide Technique Sols à usage industriel n°3577_V3 : satisfaisant

Le Technicien responsable des essais

Christophe MICHEL

L'ingénieur responsable de secteur

Gilbert FAU

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées en annexe mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Il comporte 1 page et 1 annexe (2 pages).

La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site www.cstb.fr.

**IDENTIFICATION DES CONSTITUANTS MIS EN ŒUVRE
ET RELEVÉ DES CONDITIONS DE RÉALISATION DES MAQUETTES SOUMISES AUX ESSAIS****A. Identification des constituants** (Caractéristiques annoncées par le demandeur)

1. Couche de masse « Flowfresh multipack RT »

	Base	Durcisseur	Charge	Colorant
Nature	Polyol	Poly-isocyanate	Melange sable /ciment	Pigments
Densité (g/cm ³)	1	1,15	/	/
Viscosité (MPa.s)	850 mPas	45-95 mPa	/	/
Conditionnement (kg)	2,4 KG	2,5 KG	19,6 KG	0,5 KG

B. Conditions de réalisation des maquettes soumises aux essais

Les maquettes ont été réalisées, sur le béton de référence, au CSTB ; la préparation des mélanges et l'application ont été réalisées par le formulateur selon le principe décrit ci-après.

1. Préparation du support :

Le béton a été préparé par sablage de la surface et de la sous-face avec l'abrasif « RUGOS 2000 », à base de silicate d'aluminium, de granulométrie n°20/30 (0,40 à 1,60 mm), de dureté Mohs 6 à 7 et de densité apparente moyenne 1,3 g/cm³.

2. Préparation et application de la couche de masse

Mélange des partie A (2,4 kg) et B (2,5 kg)

Malaxage pendant 2 minutes

Incorporation de la charge C (19,6 kg) et du pigment (0,5 kg) en maintenant le malaxage

Application du mélange à la raclette crantée et à la taloche à raison de 11,5 kg/m²

C. Délai de séchage avant essais : 7 jours minimum.